

## LES MÉDIAS SOUS CONTRÔLE DE L'ÉTAT

# Le mythe de la liberté de la presse en France



Contrairement à une idée répandue, la liberté d'expression proclamée en 1789 n'a été appliquée en France que quatre ans et demi en deux siècles. Le contrôle de l'État a atteint son paroxysme dans les années 1944-54 où toute la presse a été nationalisée. Le système actuel, quoique formellement respectueux des libertés, est contrôlé, à tous les stades, par les services du Premier ministre : détention de la moitié du capital de l'AFP, réductions conditionnelles des charges sociales et de la TVA, subventions directes aux « grands » quotidiens, censure des chaînes de radio et de télévision par le CSA, etc. Il en résulte des publications d'une grande médiocrité, les moins lues des pays démocratiques.

page 2

## Les relations transatlantiques en question

TRIBUNES LIBRES  
INTERNATIONALES

La proposition de Robert Kagan de refonder le pacte transatlantique pour lutter contre le terrorisme suscite deux réponses dans *Le Figaro*. Jacques Boyon considère que les divergences entre les États-Unis et l'Europe sont culturelles : les Européens n'ambitionnent pas de gouverner le monde. Michel Rocard, lui, estime que les deux partenaires s'accordent sur la menace mais divergent sur la manière d'y faire face.

page 8

REPÈRE : 2 JUIN 1936

## Les congés payés ruinent l'économie française

Entrée en vigueur le 31 mai, la loi sur les congés payés s'applique à partir du 2 juin 1936 en France, comme en Belgique. Jusque-là, si le patron prenait des congés, il fermait l'entreprise et plaçait son personnel en chômage technique sans salaire. Dorénavant ceux qui peuvent compter un an dans l'entreprise (du 1er juin de l'année précédente), obtiennent automatiquement les congés payés. Pour certains ouvriers ce sont les premières vacances qu'ils prennent de leur vie. La Fédération des Industries publie des pleines pages de publicité contre cette loi « communiste », qui marque « le début d'une catastrophe économique sans précédent pour la France. Les congés payés feront plus de dégâts à l'industrie et l'artisanat que les destructions de la Grande Guerre. Dans trois ans, la France sera ruinée ! ». Saint-Sauveur, du Comité des Forges écrit dans *Le Figaro* : « Nous devons tourner nos regards vers l'Allemagne de Monsieur Hitler, vers l'Italie de Mussolini pour voir comment il faut traiter la question sociale. » Trois ans plus tard, la France était en effet ruinée, pas à cause des congés payés, mais d'Hitler et Mussolini. ■



## SELON RUMSFELD, LES USA MÈNENT UNE « INSURRECTION GLOBALE » CONTRE AL QAÏDA

Devant les nouveaux diplômés de la prestigieuse Académie militaire de West Point, le 29 mai 2004, Donald Rumsfeld s'est essayé à une variante inédite de son discours habituel sur la « guerre au terrorisme ». Selon la retranscription officielle, il a déclaré : « *Pourtant, malgré ces succès, la vérité est que nous sommes plus près du début de cette lutte - cette insurrection globale - que de sa fin.* ». Ainsi, dans ce qui semble être une référence aux *Insurgents* de 1775 contre la Couronne, Donald Rumsfeld présente le monde comme dominé par le grand Califat d'Al Qaïda, et les États-Unis menant une révolution mondiale pour nous libérer de son joug despotique. L'agence Reuters, sans doute en proie à des doutes bien compréhensibles, a reformulé à tort la citation en assimilant les « insurgés » aux « terroristes » : « *Pourtant, malgré ces succès, nous sommes plus près du début de cette lutte contre l'insurrection globale que de sa fin.* ». Lorsque nous les avons contactés pour vérification, les services de retranscription du Pentagone ont pourtant été formels : l'agence Reuters s'est trompée. C'est leur version qui est correcte. ■

## Les médias sous contrôle de l'État

# Le mythe de la liberté de la presse en France

**Contrairement à une idée répandue, la liberté d'expression proclamée en 1789 n'a été appliquée en France que quatre ans et demi en deux siècles. Le contrôle de l'État a atteint son paroxysme dans les années 1944-54 où toute la presse a été nationalisée. Le système actuel, quoique formellement respectueux des libertés, est contrôlé, à tous les stades, par les services du Premier ministre : détention de la moitié du capital de l'AFP, réductions conditionnelles des charges sociales et de la TVA, subventions directes aux « grands » quotidiens, censure des chaînes de radio et de télévision par le CSA, etc. Il en résulte des publications d'une grande médiocrité, les moins lues des pays démocratiques.**



Les « Occidentaux » ont développé des conceptions différentes de la liberté d'expression et du rôle de la presse, selon l'image qu'ils se faisaient de l'autorité exécutive et de sa légitimité. On peut distinguer quatre grands courants :

Pour les Scandinaves, la légitimité de l'exécutif est subordonnée aux comptes qu'il rend au peuple. Il s'ensuit que la liberté de la presse est définie plutôt comme une liberté d'accès à l'information que comme une manifestation de libre expression. Ainsi, la Suède adopte, le 2 décembre 1776, une loi autorisant les citoyens à accéder aux documents officiels. Aujourd'hui, les administrations ont obligation de communication de toutes leurs pièces, sous vingt-quatre

heures, sauf réserves exceptionnelles motivées. La lecture des quotidiens est un acte de civisme, elle participe de la surveillance que les citoyens exercent sur le pouvoir et sans laquelle il serait illégitime.

Au Royaume-Uni, l'expression est libre comme le sont les autres facultés humaines. Dès 1662, Charles II, qui rétablit la monarchie après la dictature de Cromwell, se fait le garant de la liberté en abolissant la censure préalable. La presse s'inscrit dans la loi commune et ne fait pas l'objet de textes particuliers.

Aux États-Unis, les Pères fondateurs opposent la liberté à la tyrannie de la Couronne britannique comme à celle de la majorité démocratique. La liberté de la presse est un moyen d'émettre l'opinion publique et de prévenir un totalitarisme de la pensée. Les médias sont appelés à constituer un « quatrième pouvoir ». Le 1er amendement, inscrit dans la *Bill of Right* du 25 septembre 1789 stipule que « *Le Congrès n'édicterà aucune loi restreignant la liberté de la presse* ».

En Europe du Sud, la liberté d'expression est nécessaire à l'élaboration de décisions raisonnées. Elle s'oppose au pouvoir des clercs qui soumettaient le débat à la connaissance du dogme. Cependant, les révolutionnaires français ne concevaient la liberté comme absolue que lorsqu'elle est encadrée par la loi pour prévenir qu'elle ne soit utilisée par les uns pour en priver les autres. Pour eux, le journaliste est un citoyen comme un autre et son expression n'est légitime que si elle participe au débat démocratique, à la construction de l'Intérêt général.

## Histoire de la servilité de la presse française

Il est d'usage d'opposer ces héritages culturels. Mais l'humaniste préférera en comprendre les motivations particulières sans s'attacher aux réponses apportées. De sorte qu'il puisse cumuler les critères pour élever son exigence démocratique.

La France se flatte d'être la « patrie des droits de l'homme » en ce qu'elle a énoncé, en 1789, un modèle politique original qui sert aujourd'hui encore de référence. Cependant, il y a loin de la proclamation à la mise en pratique et elle s'est montrée particulièrement rétive à l'application des principes qu'elle avait énoncés. La monarchie a soumis la presse à la censure (c'est-à-dire à autorisation préalable) dès avant l'invention de l'imprimerie, sous peine de mort. La première Gazette, publiée par Théophraste Renaudot, le fut par privilège royal. Malgré son apparence de publication autonome, elle était probablement souvent directement écrite par le cardinal de Richelieu avec le sens critique qu'il voulait bien qu'on lui applique.

La presse libre ne fit son apparition que lors des États généraux de 1789. Ce fut une floraison de feuilles et de libelles que le pouvoir renonça à réprimer. La première publication libre fut *Le Patriote français* de Jacques-Pierre Brissot. Cependant, l'Assemblée constituante ne fit pas qu'entériner un état de fait en proclamant la liberté d'expression, elle lui donna un contenu philosophique. Le débat ne porta pas sur l'expression politique au sens actuel, qui faisait consensus, mais sur la presse libertine. C'était un genre à la mode qui mêlait provocations pornographiques et réflexion a-dogmatique. Des députés du clergé

craignaient que cette presse ne trouble la jeunesse, l'égare des repères de la foi, et ne plonge la société dans la licence et le désordre. Mais la majorité se rangea à l'opinion de Mirabeau (lui-même auteur pornographique) que nul n'était qualifié pour être le censeur des autres.

Cette liberté fut de courte durée. Bien que confirmée par la Constitution de 1791, elle fut abrogée dès que s'installa la dictature de la Commune de Paris par décret du 20 août 1792. Les imprimeries furent brusquement saisies et les gazettes des « empoisonneurs de l'opinion publique » interdites.

La liberté d'expression ne fit qu'une seule réapparition dans l'histoire de France, pendant un an et demi à l'occasion de la Révolution de 1848 sous l'impulsion d'Alexandre Ledru-Rollin. Elle fut à nouveau suspendue par le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte lorsque le même Ledru-Rollin mit le gouvernement en accusation pour viol de la Constitution après que les troupes françaises furent parties soutenir le pape contre la république romaine.



Alexandre Ledru-Rollin

Tout au long du XIXe et XXe siècle les gouvernements successifs se sont efforcés d'inventer toutes sortes de contraintes pour contrôler la presse. La loi du 29 juillet 1881, qui marqua la défaite du Parti de l'Ordre moral du maréchal de Mac Mahon et le véritable commencement de la IIIe République, fut un étrange compromis entre liberté individuelle et intérêt de l'État qui tourna en définitive à l'avantage du pouvoir économique. Elle favorisa une corruption généralisée des journalistes.

Le plus extravagant aura été atteint par le Gouvernement provisoire : Charles de Gaulle entrant dans Paris promulgue, le 26 août 1944, une ordonnance rédigée à Alger qui nationalise toute la presse écrite et audiovisuelle. La France est le seul État non communiste à avoir jamais procédé de la sorte. L'idée de l'époque est que pour être objective, la presse doit être un service public. L'État devient le garant de la Vérité à défaut d'être celui de l'esprit critique. Tous les journaux, toutes les radios et les imprimeries sont collectivisés et placés sous séquestres. Ces biens sont soit attribués à des journalistes et éditeurs dont on croit qu'ils ont participé à la Résistance, soit confiés à des sociétés qui en assurent la gérance sans en avoir la propriété. François Mitterrand, premier ministre de l'Information de la IVe République, choisit la plupart des heureux bénéficiaires des dévolutions d'imprimeries et de journaux séquestrés à la Libération. Non sans ironie, un de ses amis, l'ancien collaborateur Robert Hersant, rafla ainsi les journaux qu'il convoitait sous l'Occupation. Ce n'est qu'en 1954 que Pierre Mendès-France privatisera la presse écrite. Mais le gouvernement conservera un contrôle indirect des tirages puisqu'une coopérative, où siègent les représentants du ministère de l'Information, détient le monopole du papier journal et détermine la répartition « équitable » des stocks jusqu'en 1986.

Il faudra attendre 1982 pour que François Mitterrand, devenu président de la République, privatise partiellement la radio, et 1986 pour que Jacques Chirac

privatisé partiellement la télévision. Aujourd'hui encore, il existe un « *service public de l'audiovisuel* », c'est-à-dire des chaînes d'État, que l'on s'efforce de présenter contre toute vraisemblance comme des gages, non plus d'objectivité, mais d'excellence. Il ne viendrait pourtant à l'idée de personne d'affirmer que l'amélioration des journaux passe par la création de quotidiens d'État.

## La presse contemporaine sous contrôle de l'État

Le système actuel se caractérise par une apparence formelle de liberté doublée d'un contrôle étatique à tous les niveaux.

En premier lieu, l'accès à l'information se heurte au bon vouloir des administrations et au secret d'État. Alors que la Suède avait légiféré sur l'accès aux documents publics, il y a plus de deux siècles, la France a timidement prévu une procédure d'accès aux documents administratifs et une autre pour la levée du secret-Défense. Dans la pratique, la première exige des délais d'environ un an et demi en cas de litige, tandis que la seconde se heurte à des refus quasi-systématiques.

La protection des informateurs qui feraient parvenir à la presse des documents confidentiels, publics ou privée, est très insuffisante. Elle se limite au droit du journaliste de protéger ses sources, encore que celui-ci ne s'applique pas aux affaires de terrorismes par exemple. La loi ne protège pas les fonctionnaires qui, pour servir l'intérêt général, rendraient publics des documents abusivement classifiés, comme c'est le cas en Suède. Elle ne protège pas non plus le journaliste des manipulations en sanctionnant l'informateur qui vise à nuire à des tiers, comme c'est le cas en Norvège.

La matière première des quotidiens est fournie par une agence de presse unique, l'Agence France-Presse. Les journaux se bornent souvent à assaisonner les mêmes nouvelles pour toucher des cibles différentes. L'AFP était un établissement d'État jusqu'en 1957. Elle dispose aujourd'hui d'un nouveau statut sensé garantir son indépendance rédactionnelle. Mais ses recettes proviennent pour moitié de ses clients, pour moitié de l'État. Bien que chacun s'efforce de le nier, l'AFP est sous contrôle comme le révèlent les batailles homériques qui entourent la nomination très politique de son président.

Le contrôle des rédactions passe par la réduction de leur nombre. On a assisté à une concentration sans précédent de la presse quotidienne depuis la Libération. Les journalistes, s'ils sont enregistrés par la Commission de la carte où siègent des représentants du Premier ministre, ou si l'administration le décide discrétionnairement, font bénéficier leurs employeurs de cotisations sociales réduites et en bénéficient eux-mêmes, ainsi que d'une déduction fiscale supplémentaire. Les journaux doivent, eux, être enregistrés par la Commission paritaire de la presse où siègent d'autres représentants du Premier ministre pour bénéficier du taux réduit de TVA à 2,1% au lieu de 18,6%. Ils bénéficient alors aussi de tarifs ultra-préférentiels à La Poste. À ce subventionnement indirect s'ajoute un subventionnement direct par les services du Premier ministre des quotidiens nationaux. Le refus ou le retrait d'un de ces agréments vaut toutes les censures : il condamne généralement le journal concerné à la faillite immédiate. Et s'il survit, il est réduit à la marginalité sur un marché



assisté où ne s'appliquent pas les règles de la libre concurrence.

La presse se nourrit aussi de revenus publicitaires. L'État intervient à nouveau pour déterminer les secteurs commerciaux ayant accès à la publicité sur les supports écrits et sur les supports audiovisuels de manière à maintenir des équilibres artificiels qui n'ont d'autres raisons de se perpétuer que d'exister déjà.

La presse écrite est diffusée par des messageries coopératives. Il est obligatoire d'adhérer à l'une d'entre elles pour être diffusé en kiosques et il est impossible de les vendre autrement puisqu'il est interdit de colporter des journaux à proximité des kiosques. On a cependant récemment vu émerger des quotidiens gratuits qui échappent à ce système de contrôle. Dans ce système, une inégalité est maintenue entre les titres : la principale messagerie est détenue pour moitié par un éditeur de journaux. Surtout, les kiosques sont approvisionnés deux fois par jour : une tournée le matin, et une seconde l'après-midi exclusivement réservée au *Monde* de manière à lui assurer une prééminence sur ses concurrents.

Dans le cas de la presse audio-visuelle, la pénurie de fréquences hertziennes a conduit le législateur à instituer un Conseil supérieur de l'audiovisuel chargé de les répartir aux « mieux-disants culturels ». Mais, outrepassant ses compétences, ce Conseil, dont les membres ne sont pas élus mais nommés par copinage, s'est érigé d'abord en censeur des chaînes hertziennes, puis des chaînes par satellites ou par câble. Des consortiums ont été créés, où l'État est partie prenante, pour contrôler la diffusion par satellite et par câble.

Cependant, ce système de contrôle patiemment échafaudé est impuissant face à l'émergence des nouvelles technologies. Aussi a-t-on, au cours des dernières semaines, voté une loi sur l'économie numérique qui fait sortir la liberté d'expression sur internet du cadre général. Désormais, le droit n'est plus le même selon que le journaliste s'exprime directement sur le Net ou qu'il republie sur le Net un article déjà publié dans un journal dûment enregistré. De même le déferlement des chaînes de télévision via les lignes de téléphone, qui échappe au contrôle du CSA, correspond à l'incarcération de son principal promoteur, Xavier Niel, fondateur de Free, à la suite d'une rocambolesque dénonciation de proxénétisme.

Enfin, la liberté de la presse ne peut s'apprécier qu'au regard de l'appareil judiciaire qui en garantit l'harmonieux fonctionnement. Au XIXe siècle, George Clémenceau se battit pour que les journaux ne soient pas jugés en correctionnelle par des magistrats nommés par l'État, mais par des jurys populaires. Cette procédure indispensable a été supprimée par le Gouvernement provisoire et jamais rétablie. Là encore, si les chambres spécialisées sont tenues par de fins juristes, il suffit d'observer les batailles qui entourent la nomination de ces magistrats pour mesurer le caractère politique de leur fonction. Et j'écris ceci avec d'autant plus de prudence que je suis habitué de ces prétoires.

De ce système discrètement verrouillé, il résulte une presse fade et révérencieuse dont le public se désintéresse. Avec moins de 20 exemplaires de quotidiens diffusés pour 100 adultes, la France arrive en queue des États développés à

niveau d'alphabétisation comparable. Elle se situe juste derrière la Russie, loin du Royaume-Uni (40 exemplaires) et très loin derrière la Norvège (75 exemplaires).

**Thierry Meyssan**

*Journaliste et écrivain, président du Réseau Voltaire.*

---

## Voltaire

*Voltaire* est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

**Abonnements**

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paiement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .

---

# Les relations transatlantiques en question

## Analyse

La proposition de Robert Kagan de refonder le pacte transatlantique pour lutter contre le terrorisme suscite deux réponses dans *Le Figaro*.

L'ancien secrétaire d'État à la Défense, Jacques Boyon, considère que les divergences entre les États-Unis et l'Europe sont culturelles : les Européens n'ambitionnent pas de gouverner le monde tandis que les « Américains » négligent les conséquences de leurs initiatives. De son côté, l'ancien Premier ministre français Michel Rocard estime que les deux partenaires sont d'accord pour identifier la menace, mais divergent sur la manière d'y faire face. Les Européens privilégient le « soft power » lorsque c'est possible.

Voilà qui éclaire les comportements à défaut d'identifier les mobiles. Comme le sous-entend Jacques Boyon, la fin ne peut être distinguée des moyens. En l'occurrence, le néo-colonialisme en Irak est une traduction concrète de l'impérialisme. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'écrit Michel Rocard, il n'y a pas d'unanimité sur l'identification de la menace. Beaucoup, nous compris, aux États-Unis comme en Europe, pensent que la menace principale, c'est l'impérialisme militaire.

À propos de l'Irak, deux analystes de la Rand Corporation, James Dobbins et Philip H. Gordon, dressent l'état des divergences au sein de la classe politique washingtonienne. Ils remarquent dans le *Washington Post* que, pour maintenir ouvertes les deux options de retrait ou de maintien en Irak, il faut d'abord changer de tactique militaire sur le terrain. Si les États-Unis ne renoncent pas immédiatement à l'usage de l'artillerie et aux actions militaires



contre les civils, ils dresseront définitivement la population contre eux rendant leur défaite inéluctable.

Chaque protagoniste des conflits actuels tente de trouver dans sa vision du passé des justifications à ses actions actuelles ou des condamnations de ses adversaires.

C'est pourquoi Walter Reich accuse diverses personnalités européennes de se taire face à de nombreux massacres et de réserver à Israël les comparaisons au nazisme. Dans le *Los Angeles Times*, il y voit une manifestation d'antisémitisme. D'une part, c'est mal connaître l'œuvre des personnalités qu'il incrimine, d'autre part, ce type de comparaison a aussi été utilisé, il y a quelques jours, par un ministre israélien sans que l'on puisse raisonnablement y voir une manifestation d'antisémitisme.

En marge des célébrations du D-Day, Gérard Henderson du Sydney Institute se fait un plaisir de rappeler dans *The Age* quelques vérités à propos de la Seconde Guerre mondiale pour enjoindre les Français à la modestie. La France a perdu les guerres de 1940, d'Indochine et d'Algérie, et a continué à se déshonorer du Rainbow Warrior au Rwanda. Dont acte, mais en quoi cela répond-il aux arguments français au Conseil de sécurité à propos de l'invasion de l'Irak ? *The Independent* reproduit deux extraits de discours des candidats John Kerry et George W. Bush à propos des gloires militaires états-uniennes. M Kerry affirme sans sourciller que la force des États-Unis, c'est le respect dont ils jouissent en tant que force motrice de la survie de la liberté dans le monde. Tandis que George W. Bush proclame que « l'Amérique » a consenti aux plus hauts sacrifices pour libérer le monde du nazisme. Le lecteur regrette qu'un M. Henderson ne soit pas là pour leur répondre. Il rappellerait que la Guerre mondiale n'a pas commencé en Europe, en 1939, mais en Asie, huit ans plus tôt avec l'invasion de la Mandchourie par le Japon ; que les États-Unis sont entrés en guerre lorsque leur empire a été menacé par les Japonais dans le Pacifique, alors qu'ils soutenaient les deux camps adverses en Europe ; qu'ils commirent des crimes contre l'humanité en détruisant Dresde et Tokyo et en bombardant Hiroshima et Nagasaki. Enfin, bien que l'Union soviétique ne soit plus là pour réclamer sa part d'honneur, il est indélicat d'attribuer la victoire au sacrifice des 300 000 morts États-uniens en passant sous silence celui de 17 millions de Soviétiques.

Si la propagande donne toujours raison aux vainqueurs, l'Histoire est plus exigeante.

Enfin, Daniele Capezzone et Matteo Mecacci s'indignent de la suspension pour trois ans du statut consultatif du Parti radical transnational (PRT) par la Commission des ONG de l'ONU. La Commission, dominée par les « communistes » et les « islamistes », aurait sanctionné le soutien apporté par le PRT à des militants politiques vietnamiens persécutés par leur gouvernement. Le lecteur se demandera sur quelles bases des États comme la Fédération de Russie et la Côte d'Ivoire peuvent être qualifiés de communistes ou islamistes. De même, il observera que ce n'est pas un soutien à une formation politique qui est reproché au PRT, mais aux actions terroristes de cette formation. Un débat qui trouve sa place dans le *Washington Times* en exhalant un parfum suranné de Guerre froide.

**Réseau Voltaire**

## Jacques Boyon



Jacques Boyon est ancien ministre gaulliste, ancien député de l'Ain et secrétaire général de l'Iris (Institut de relations internationales et stratégiques).

### « Oui à un nouveau pacte atlantique ! »

Source : Le Figaro

Référence : « Oui à un nouveau pacte atlantique ! », par Jacques Boyon, *Le Figaro*, 31 mai 2004.

Dans un article récent, Robert Kagan a lancé l'idée d'un « nouveau pacte atlantique » pour réconcilier les États-Unis et l'Europe. Or les occasions de parler au plus haut niveau entre Américains et Français ne manqueront pas au mois de juin avec les célébrations du débarquement, le sommet du G8 et celui de l'OTAN. Mais pour avancer, il faut une vraie volonté de mettre fin au différend, de part et d'autre, et la détermination d'aller au fond dans l'analyse de ses causes.

À l'évidence, les Américains attachent moins d'importance que nous à l'amitié franco-américaine compte tenu des poids relatifs de nos deux pays. La situation actuelle peut même constituer un alibi commode pour un gouvernement vis-à-vis de son opinion publique. La France peut difficilement ignorer que, de tous les pays européens qui se sont opposés à l'intervention militaire, la France est la seule que les États-Unis ont délibérément voulu punir. L'Histoire nous montre que la solide amitié franco-américaine est plus due à la sentimentalité qu'à l'intérêt et à la raison. Si nos pays partagent les mêmes valeurs démocratiques, ils ont des méthodes d'action et des attitudes générales sensiblement différentes.

Les Américains sont viscéralement attachés à détecter ce qui les menace et ils sont portés à raisonner en termes de Bien et de Mal. Ils ont une vision du monde un peu simpliste, avec d'un côté eux-mêmes et de l'autre côté tous les autres qu'ils ont tendance à traiter de la même façon, comme les Grecs appelaient Barbare tout ce qui n'était pas grec. Quand ils sont engagés dans une action, ils semblent peu soucieux de la manière dont ils vont s'en sortir dans les différentes hypothèses, d'où cette impression d'improvisation qu'ils donnent parfois, quand les choses tournent mal. Les Européens, nourris d'une histoire bien plus mouvementée, s'efforcent en revanche d'être plus réalistes et de ménager plusieurs scénarios. Ils ont une vision plus planétaire de la solidarité et de l'environnement. Ces différences donnent lieu à des coups d'épingles qui agacent des deux côtés de l'Atlantique.

Il est fâcheux que M. Kagan voit les Français braqués sur une volonté de changer l'ordre international ou les Européens exclusivement préoccupés à brider le géant américain. L'Europe a d'autres ambitions que de jouer à Lilliput et elle ne cherche pas à gouverner le monde. Si un nouveau pacte transatlantique est souhaitable, il nécessite que chacun perçoive bien ses différences par rapport aux autres. Cela nécessitera du temps. Il faudrait donc demander à un comité de très haut niveau de reprendre le dossier complet et de faire des suggestions aux politiques.

## Michel Rocard



Michel Rocard est ancien Premier ministre socialiste français (1989-1991). Il est président de la commission de la culture au Parlement européen.

## « Robert Kagan et les "Européens réticents" »

Source : Le Figaro

Référence : « Robert Kagan et les "Européens réticents" », par Michel Rocard, *Le Figaro*, 28 mai 2004.

**Robert Kagan**, l'un des conseillers les plus écoutés et les plus proches de **George W. Bush** ainsi que l'un des porte-parole les plus reconnus de la pensée néo-conservatrice américaine, a signé récemment dans ce journal **un texte essentiel** car on doute qu'il ait pu être écrit sans l'assentiment officiel de l'entourage présidentiel. Ce texte, pour le résumer, affirme que les États-Unis peuvent effectuer seuls les tâches nécessaires à l'éradication du terrorisme et à la destruction de la menace représentée par l'« Axe du mal ». Cependant comme il s'agit d'une tâche longue, l'action des États-Unis ne saurait être comprise sans l'assentiment de l'ensemble des nations libres et pacifiques car l'Europe demeure, avec eux, le « cœur du monde démocratique libéral ». Dès lors, Kagan propose un nouveau contrat transatlantique où les Européens disposeront d'un droit de regard limité sur l'utilisation de la puissance états-unienne qui s'exercera dans le cadre de l'**OTAN**.

Cette proposition est une avancée majeure et les Européens doivent y répondre « oui » et engager dès que possible les conversations nécessaires à sa concrétisation. Cela nécessite que nous apprenions à être faibles avec dignité, nous qui nous sommes autodétruits lors de deux Guerres mondiales et avons contribué à créer la surpuissance américaine. Nous devons également apprendre à nous comprendre et il ressort du texte de Kagan qu'il ne comprend rien aux Européens.

Je fais partie de cette majorité de Français qui sont attachés à l'amitié franco-américaine et qui cherche à la renforcer, une position qui est hégémonique chez les socio-démocrates européens. L'opposition entre l'Europe et les États-Unis ne se situe pas dans l'appréciation des menaces, mais dans la façon de les traiter.

Les Européens perçoivent la politique américaine comme manquant de discipline intellectuelle et ne tenant surtout pas compte de la sociologie. C'est l'oubli des questions sociologiques qui a fait ignorer aux États-Unis que leurs armées seraient vite perçues comme des armées d'occupation en Irak et que ces dernières, contaminées par le racisme, allaient commettre des exactions.

L'Europe qui s'en est souciée a estimé que la guerre ne serait acceptable que si l'Irak représentait une menace réelle. Les États-Unis ont alors adopté la pire des attitudes en choisissant le mensonge.

M. Kagan, votre pays est en train de mettre l'Irak et toute la région à feu et à sang. L'unité de la communauté internationale ne sera pas de trop pour éteindre l'incendie. Nous savons que les États-Unis sont les plus forts, mais vous devez revoir vos outils intellectuels suite au gâchis provoqué et vous devez comprendre que le « soft power » fonctionne mieux que la force. Vous devez reconnaître le droit au désaccord dans le nouveau contrat transatlantique.

## James Dobbins, Philip H. Gordon

James Dobbins est directeur de la Rand Corporation. Il a été l'envoyé spécial de l'administration Bush en Afghanistan et il avait supervisé auparavant les opérations de maintien de la paix au Kosovo, en Bosnie, en Haïti et en Somalie.



Philip H. Gordon est chercheur à la Brookings Institution à Washington. Il est ancien directeur des affaires européennes du National Security Council et consultant à la Rand Corporation.

### « Gagner la tolérance irakienne »

Source : Washington Post

Référence : « Gaining The Iraqis' Toleration », par James Dobbins et Philip H. Gordon, *Washington Post*, 28 mai 2004.

La somme des mauvaises nouvelles en provenance d'Irak fait croire à un nombre croissant d'Américains que les États-Unis sont condamnés à l'échec dans la région. Aujourd'hui, d'après un sondage, 42 % des États-Uniens seraient en faveur d'un retour des troupes au pays et même des partisans de la guerre annoncent qu'il faut se préparer à la défaite.

À droite, des hommes comme le lieutenant général **William Odom** affirment que l'occupation est un « échec ». À gauche, des analystes de la **Brookings Institution** comme **James Steinberg** et **Michael E. O'Hanlon** croient que les États-Unis devraient fixer une date de départ et ne rester que si un nouveau gouvernement irakien leur demandait expressément. Des centristes comme **Leslie H. Gelb** du **Council on Foreign Relations** demandent une division de l'Irak en trois parties distinctes. Quelques critiques comme le général **Anthony C. Zinni** estiment qu'un mauvais échecancier et une mauvaise attribution des ressources ont torpillés l'entreprise. D'autres enfin pensent que faire de l'Irak une démocratie fonctionnelle a toujours été au delà des capacités des États-Unis.

Chercher à faire de l'Irak un pays stable, unifié et non-menaçant semble de plus en plus difficile, mais un abandon serait pire car cela encouragerait les terroristes et transformerait l'Irak en État en déliquescence en proie à une guerre civile qui déstabiliserait toute la région, l'exact inverse du but recherché. L'administration Bush a déjà promis de rester en Irak sans que cela l'empêche d'apporter des corrections dans sa politique. Elle doit faire de même avec sa stratégie militaire et cesser de raser les villages, d'utiliser l'artillerie et de tuer des innocents. Ce n'est pas qu'une question de droit international, c'est une question de stratégie : on ne peut pas causer des souffrances à une population dont on espère le soutien. Il faut également changer de discours et mettre davantage en avant la protection des populations. Si on ne change pas de stratégie, le départ sera notre seule alternative.

## Walter Reich

Walter Reich est psychiatre et professeur de relations internationales, d'éthique et de comportements humains à l'Université George Washington. Il a été directeur de l'U.S. Holocaust Memorial Museum (1995-1998).

### « Le dernier mot dans l'antisémitisme »

Source : Los Angeles Times

Référence : « Last Word in Anti-Semitism », par Walter Reich, *Los Angeles Times*, 28 mai 2004.

Les crimes de masse, génocidaires, continuent d'être commis partout dans le monde, mais l'épithète « nazi » n'est hurlé que contre Israël, pas contre les coupables de ces crimes.

Aujourd'hui, au Soudan, les milices arabes aidées par le gouvernement de Khartoum s'en prennent aux tribus noires, mais elles ne sont pas qualifiées de nazies. Ce ne fut pas le cas non plus des autorités rwandaises qui organisèrent le génocide de 800 000 Tutsis. Les organisations palestiniennes dont le but avéré est l'éradication d'Israël ont commis des massacres délibérés de civils israéliens et on ne leur a pas apposé l'épithète de « nazi ». Le mot « nazi » est régulièrement employé concernant Israël alors que sa politique vise à éviter que les Palestiniens tuent des civils.

Cet adjectif est employé dans les pays arabes, mais aussi en Europe. Ainsi, José Saramago, Prix Nobel portugais, a comparé l'action d'Israël à Ramallah à Auschwitz, le poète britannique Tom Paulin a comparé les colons juifs à des nazis et l'écrivain irlandais Tom McGurk a comparé l'action d'Israël à Jénine avec le nettoyage du ghetto de Varsovie. Que les Palestiniens emploient cet épithète est logique puisque cela permet d'attaquer la légitimité d'un pays né des cendres de l'Holocauste, mais que les non-Palestiniens le fassent participe d'un processus plus complexe. Il s'agit à la fois de chercher l'accusation la plus blessante possible, mais aussi pour certains antisémites de banaliser l'accusation pour mieux nier l'Holocauste. Il faut bien comprendre ce qui se cache derrière l'utilisation du mot « nazi ».

## Gerard Henderson



Gerard Henderson est directeur exécutif du Sydney Institute, un think tank australien. Il est

### « Sur le débarquement du 6 juin, la France n'a pas droit au chapitre »

Source : The Age

Référence : « On D-day, France has no right to lecture », par Gerard Henderson, *The Age*, 31 mai 2004.

Dimanche prochain aura lieu la commémoration du 60ième anniversaire du débarquement en Normandie qui a amorcé la libération de la plus grande partie de l'Europe occidentale. **George W. Bush** et **Tony Blair** seront présents, **John**

ancien chef de cabinet de John Howard (1984-1986).

**Howard** aura un rôle mineur et la France sera bien évidemment présente et représentée par **Jacques Chirac**.

Au moment où le mantra « donnons une chance à la paix » prévaut à nouveau, il faut nous souvenir que le régime d'Adolf Hitler a été renversé par une force militaire, que les organisations internationales n'ont rien fait pour troubler le Reich et que malgré les tentatives de relecture de l'Histoire de De Gaulle, la France n'a joué qu'un petit rôle dans la libération de 1944.

La présence de nombreux dirigeants mondiaux permettra d'organiser lors des commémorations des discussions sur l'Irak, un sujet sur lequel les tensions entre Chirac et Bush demeurent. Au début de 2003, la France pensait que l'Irak avait des armes de destruction massive, mais elle refusa de soutenir la position de Bush et Blair laissant croire à Bagdad que l'Irak avait peu à craindre d'une intervention et qu'il pouvait continuer à ne pas respecter les résolutions de l'ONU. Aujourd'hui, face aux difficultés en Irak, la France a adopté une attitude « nous vous l'avions bien dit », mais les commémorations du 6 juin 1944 doivent nous rappeler que lors du siècle passé, la France a beaucoup parlé et peu agi.

En 1918, les Allemands ont avant tout été vaincus par les armées du Commonwealth. En 1940, la France a été vaincue par l'Allemagne et a collaboré avec les nazis, contribuant à la déportation des juifs. Le degré de collaboration n'a été révélé que dans les années 70 grâce aux travaux d'historiens américains. La France fut ensuite vaincue au Vietnam et en Algérie. La fin du colonialisme français a entraîné une très mauvaise intégration des musulmans d'Afrique du Nord et la constitution de zones de non-droits ainsi qu'un mélange entre l'antisémitisme de l'Afrique du Nord et la vieille tradition antisémite française. Il faut ajouter à cela une économie extrêmement verrouillée et des actions unilatérales quand cela arrange Paris comme au Rwanda (du mauvais côté de la guerre civile), en Côte d'Ivoire ou en Nouvelle-Zélande (rappelez vous du Rainbow Warrior).

Il faut souhaiter que la commémoration du débarquement enseigne la modestie à la France.

## John F. Kerry



John Kerry est sénateur démocrate du Massachusetts et candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle états-unienne de 2004.

### « L'Amérique doit maintenant reconstruire ses alliances déchiquetées »

Source : The Independent

Référence : « America must now rebuild its shredded alliances », par John Kerry, *The Independent*, 31 mai 2004. Ce texte est adapté du discours hebdomadaire prononcé à la radio par le candidat démocrate à la présidence états-unienne.

En Amérique, nous sommes bénis. En ce *Memorial Day*, nous devons penser à ces hommes et femmes en uniforme qui risquent leurs vies, disent au revoir à leur famille et vont au front à l'autre bout du monde. C'est un geste honorable qui symbolise l'esprit américain. J'ai vu ces hommes au Vietnam et j'en ai revu dans l'opération « Tempête du désert », en Bosnie, au Kosovo et durant



l'opération « Liberté en Irak ». Leur amour du pays et leur sens du devoir est spécial, il s'agit de quelque chose qu'on garde toujours avec soi, c'est cela qui fait respecter l'Amérique dans le monde.

Nous devons nous assurer que ces hommes et ces femmes disposent du meilleur équipement au monde. L'une des meilleures armures qu'on puisse leur donner, ce sont des alliés qui se battent à leurs côtés. La vraie force des États-Unis est la confiance et le respect dont ils jouissent. Des Guerres mondiales à la Guerre froide et ensuite, les alliances menées par les États-Unis ont été les forces motrices de la survie de la liberté dans le monde. Aujourd'hui, les nouvelles menaces du terrorisme rendent ces alliances nécessaires au niveau global. Nous devons les reconstruire pour rendre l'Amérique plus forte dans le monde et plus en sûreté chez elle.

## George W. Bush



George W. Bush (Le roi de carreau du régime Bush) est président des États-Unis.

### « La victoire durant la Seconde Guerre mondiale n'était pas une conclusion courue d'avance »

Source : The Independent

Référence : « Victory in WWII was not a foregone conclusion », par George W. Bush, *The Independent*, 1er juin 2004. Ce texte est adapté d'un discours prononcé au National World War II memorial.

Quand la Seconde Guerre mondiale a commencé et dans les jours difficiles qui ont suivi, sa conclusion était loin d'être certaine.

C'était un temps où beaucoup d'hommes qui se présentaient comme instruits pensaient que le temps de la démocratie était fini et que les institutions libres devaient laisser la place à la discipline dans des sociétés régimentées. Ce courant est d'abord né de murmures dans un empire déchu et dans les couloirs de Munich, puis est devenu un mouvement de masse et les masses sont devenues des armées qui se sont mises en marche. Le monde a alors vu Hitler prendre Paris et les **bateaux de la Navy brûler dans leur propre port**.

Le monde attendait alors son libérateur. Après une décennie de dépression économique, les États-Unis n'étaient pas un pays riche et ne possédaient que la 17<sup>ème</sup> armée du monde pour faire face à deux fronts. Pour se battre, l'Amérique a dû faire des sacrifices mais, comme l'a dit le colonel Oveta Culp Hobby, « C'était une guerre des peuples et tous étaient engagés ».

## Daniele Capezzone, Matteo Mecacci



Daniele Capezzone est secrétaire générale des Radicaux italiens.



Matteo Mecacci est membre du Parti radical transnational, appelé à devenir prochainement le « Parti Radical Libéral Européen pour les Etats Unis d'Europe et d'Amérique, pour l'Organisation Mondiale de la Démocratie et des Démocraties ».

### « Face à face à l'ONU »

Source : Washington Times

Référence : « Face-off at the U.N. », par Daniele Capezzone et Matteo Mecacci, *Washington Times*, 28 mai 2004.

La Chine, Cuba, la Russie, le Soudan, le Pakistan, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe ; c'est l'alliance des pires dictatures communistes du monde et des pires régimes fascistes islamistes qui, sous la direction du Vietnam et avec la grave contribution de l'Inde veulent exclure le Parti radical transnational de l'ONU.

Vendredi 21 mai, la Commission des ONG de l'ONU a voté une « recommandation » demandant pour trois ans l'exclusion du Parti radical transnational à la demande du régime d'Hanoï pour avoir permis à M. Kok Ksor de parler devant la Commission des Droits de l'homme de l'ONU suite à une nouvelle vague de répression contre les Montagnards au Vietnam. Aujourd'hui, M. Ksor est citoyen états-unien et continue de se battre contre le génocide rampant qui se poursuit au Vietnam grâce à l'indifférence des autres actions et de l'ONU.

En réalité, il ne s'agit que d'un nouveau chapitre d'une longue histoire. À l'ONU, trois tendances existent :

- ▶ Les pressions systématiques contre les ONG défendant les libertés et les Droits de l'homme.
- ▶ Les ennemis de la liberté montrent qu'ils savent parfaitement travailler ensemble.
- ▶ Il est difficile d'organiser des coalitions travaillant « pour le bien » et d'organiser le groupe des démocraties.

L'organisation des démocraties est pourtant le seul moyen de réformer l'ONU pour qu'elle cesse d'être un moyen de légitimer les autocrates et les dictateurs. Cela passe par un changement de comportement de l'Inde qui se voit comme un contrepoids aux États-Unis, ce qui est contraire à ce dont a besoin le monde et l'ONU.